

PERIODES - ANNEE 2016-2017	DEPOSER LE BULLETIN EN MAIRIE AVANT LE :
Du mardi 1 septembre au vendredi 16 octobre	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE LA TOUSSAINT (du 19/10 au 02/11)	Samedi 24 septembre 2016. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du jeudi 3 novembre au vendredi 16 décembre	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE NOEL (du 19/12 au 02/01)	Samedi 26 novembre 2016 Attention pas d'annulation possible après cette date
Du mardi 3 janvier au vendredi 3 février	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES D'HIVER (du 6/02 au 17/02)	Samedi 14 janvier 2017. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du lundi 20 mars au vendredi 31 mars	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES DE PRINTEMPS (du 03/04 au 17/04)	Samedi 11 mars 2017. Attention pas d'annulation possible après cette date
Du mardi 18 avril au vendredi 7 juillet	Les inscriptions et annulations pour les accueils périscolaires peuvent s'effectuer jusqu'au vendredi de la semaine précédente avant 10h
VACANCES JUILLET (du 10/07 au 31/07)	Samedi 27 mai 2017. Attention pas d'annulation possible après cette date
VACANCES AOUT (du mardi 01/08 au vendredi 01/09)	Samedi 10 juin 2017. Attention pas d'annulation possible après cette date

Cliquez ensuite sur onglet "Enfance Jeunesse " puis Services périscolaires, choisissez :



→ **BULLETIN DE RESERVATION (Période scolaire)**

ou



→ **BULLETIN DE RESERVATION (Vacances scolaires)**

⚠ INSCRIPTION : afin de garantir les meilleures conditions d'encadrement et pour répondre aux Normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), les Services Périscolaires sont accessibles uniquement sur réservation.

Inscription / Annulation : modalités sur le règlement périscolaire téléchargeable sur le site www.othis.fr et au recto de la page.